



Conseil de police

Convocation à la séance du 14 décembre 2023

Florennes, le 04 décembre 2023

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous inviter à la séance du Conseil de police qui se tiendra le jeudi 14 décembre 2023 à 19h30 en la salle du Conseil de l'Administration communale de Florennes, place de l'Hôtel de ville n°1.

L'ordre du jour comporte les points suivants :

Séance publique :

1. Organisation - Approbation du procès-verbal de la séance du 25 octobre 2023 - Décision.
2. Finances - Rapport accompagnant le budget 2024 – Décision.
3. Finances - Budget 2024 – Décision.
4. Personnel - Fixation du cadre de la zone de police – Décision.
5. Personnel - Ouverture d'un emploi sous contrat de remplacement d'un emploi CALog niveau B – Décision.
6. Personnel - Décisions du Collège de police du 09 octobre 2023 et du 20 novembre 2023 portant sur le remplacement temporaire d'un emploi CALog niveau D – Technicien.ne de surface – Ratification.
7. Personnel - Ouverture d'emploi sous contrat de remplacement d'un emploi CALog niveau D – Technicien.ne de surface – Décision.
8. Personnel - Déclaration de vacance d'un emploi du cadre moyen – Décision.
9. Personnel - Déclaration de vacance d'un emploi CALog niveau C – Secrétaire de la Direction – Décision.
10. Personnel - Profils de fonction – Réserve de recrutement - Décision

Huis clos :

11. Personnel - Démission de la Secrétaire de zone – Information
12. Personnel - Désignation du Secrétaire de zone – Décision
13. Personnel - Octroi de l'allocation du secrétaire de zone – Décision
14. Marchés Publics – Service Extraordinaire – Décisions du Collège de police prises sur base de la délégation – Information.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos salutations distinguées.

Le Chef de Corps a.i,

François BERTLEFF



Le Président du Collège de police,

Stéphane LASSEAUX